



Swissness : Oui à une meilleure protection, les éléments clés restent incertains

Le Conseil national et le Conseil des États sont d'accord pour dire que la marque « Suisse » doit être mieux protégée. Les deux Chambres défendent toutefois des concepts différents en ce qui concerne les critères à appliquer. Aux yeux de l'économie, il est important que les abus soient combattus efficacement et que le projet renforce globalement la place économique suisse. Les détails devraient être fixés avec des experts du terrain.

Le projet Swissness est une nouvelle fois passé devant le Parlement. À l'instar du Conseil national, le Conseil des États souhaite mieux protéger la marque « Suisse ». C'est une bonne nouvelle pour la place économique, les entreprises et les consommateurs. En l'occurrence, les modalités du projet comme la part d'un produit qui doit être suisse afin qu'il puisse être considéré comme « Swiss made » n'ont pas encore été arrêtées définitivement. On ignore également quels concepts prévaudront : ceux du Conseil national, du Conseil des États ou du Conseil fédéral.

Diversité des concepts et des seuils pour les denrées alimentaires et les produits industriels

Tout comme l'industrie agroalimentaire, le Conseil national souhaite distinguer les denrées alimentaires fortement et faiblement transformées, ce qui est juste et important. Le Conseil des États, qui jugeait cette solution trop compliquée, a choisi un modèle très lourd et peu praticable pour le calcul du poids des matières premières. En ce qui concerne les produits industriels, l'économie avait présenté un compromis praticable au terme des délibérations du Conseil national. Malgré des déclarations engagées devant le plénum, la Chambre haute l'a refusé.

L'économie s'engage pour des solutions praticables

Depuis le début des travaux, un groupe de travail d'économiesuisse a recensé les intérêts des différentes branches et élaboré des solutions applicables au quotidien avec des experts. Ces travaux seraient plus simples si les grandes lignes du projet d'ordonnance étaient rendues publiques du moins en partie. Le Parlement doit prendre au sérieux les besoins et les propositions des entreprises et ne doit pas rester bloqué sur la hauteur des seuils. Si le projet final est trop compliqué, il ne renforcera pas la place économique suisse.